

SÉANCE DU SIX DECEMBRE 2010

~~~~~

Date de convocation : 29 novembre 2010

L'an deux mille dix, le six décembre à dix huit heures trente minutes, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Marie Claude Fournet, Maire.

Madame Régine THEVIN est nommée secrétaire de séance.

Béatrice ROCHAIX est absente excusée et a donné pouvoir à Nicole BOUET.

Marie-Pierre REYNAUD est absente.

La lecture du compte-rendu de la dernière séance est approuvée à l'unanimité.

## **1/Délibérations modificatives des budgets communal et eau- assainissement.**

La situation comptable arrivant à la clôture de fin d'année, il est nécessaire de régulariser certaines lignes budgétaires par des virements de crédits : pour un montant total de 32 298 € pour le budget communal, section fonctionnement (21 253 € pour les charges à caractère général, 7 190 € pour des charges de personnel, 2 496 € pour les immobilisations corporelles, 567 € pour les charges de gestion courantes et 792 € pour les charges financières), et 9 370 € pour les charges à caractère général section fonctionnement du budget eau et assainissement. Vote à l'unanimité.

## **2/ Raccordement électrique Mr ALLEOUD.**

Le syndicat départemental d'énergies de la Drôme a fait parvenir une proposition financière des travaux à réaliser pour raccorder l'habitation de Mr ALLEOUD soit 10 915.81 € TTC dont 2 734.90 € de forfait communal. Mr ALLEOUD s'est engagé par convention à régler le forfait. Vote à l'unanimité.

## **3/ Raccordement électrique Mr BERTRAND.**

Le syndicat départemental d'énergies de la Drôme a fait parvenir une proposition financière des travaux à réaliser pour raccorder l'habitation de Mr BERTRAND soit 31 028.74 € TTC dont 6949.70 € de forfait communal. Mr BERTRAND s'est engagé par convention à régler le forfait. Vote à l'unanimité.

## **4/ Délibération exceptionnelle subvention association du SDIS.**

Une demande de subvention a été sollicitée par l'association du SDIS ; après délibération, les élus décident de revoir la demande lors du vote des subventions sur l'exercice 2011.

## **5/ Achat du terrain de Mr CHAUDERON**

Suite au projet de remettre aux normes la station de relevage de Chapelus, les élus ont constaté qu'elle se trouvait sur la propriété de Mr CHAUDERON. Afin de régulariser cette situation, le conseil municipal souhaite lui proposer l'achat d'une partie de sa parcelle à 1 € le

m<sup>2</sup>, sachant qu'un géomètre mandaté par la mairie a borné le terrain nécessaire d'une superficie de 198 m<sup>2</sup>. Accord à l'unanimité.

## **6/ Extension du réseau d'eau, quartier des Estangs- 1<sup>ère</sup> tranche.**

Des travaux sont nécessaires afin de stopper au plus vite une fuite d'eau sur le réseau vétuste existant. Une première tranche de travaux, estimée à 26510 € HT (dont 1000 € d'installation de chantier) est à prévoir selon le cabinet d'études CEREG, chargé du dossier.

Après délibération, les élus votent à l'unanimité la réalisation des travaux relatifs à la 1<sup>ère</sup> tranche.

## **7/ Projets relatifs à la ferme Marcellin**

Mme le Maire informe les élus qu'un certain nombre de projets ont déjà été déposés en mairie, et qu'il devient nécessaire de se positionner sur un type de projet. Une modification du PLU serait à envisager. Après délibération, les élus décident de rencontrer une représentante du Syndicat des Baronnie provençales, susceptible d'apporter aide et conseil par rapport à la réalisation du projet.

## **Dossiers en cours**

Des informations sont communiquées sur l'état d'avancement de différents dossiers.

S'agissant de l'étude engagée avec l'Agence Cap Terre sur les aménagements du village, Dominique Jouve communique les dernières informations. Le dossier avance trop lentement, le schéma global n'est toujours pas terminé, le chiffrage et le phasage n'ont pas été transmis. Le cabinet ne répond pas aux attentes du conseil municipal. Une réunion de travail est prévue mi janvier, ou sera présentée une esquisse du quartier Saint Jean.

Par la suite, lorsque le dossier sera complet, certaines personnes et associations pourront être associées au projet (APAVEN, parents d'élèves, école communale, ...).

Le projet de remise en fonction de la source de Grioux avance bien : des devis pour débroussaillage de la parcelle ont été transmis, le matériel nécessaire réceptionné, le dernier prélèvement d'eau très positif sur la qualité de l'eau. Une réunion d'information a été programmée avec les habitants concernés par ce traitement de l'eau.

Les travaux du columbarium au cimetière de Novézan avancent correctement et devraient être terminés en janvier 2011.

L'habillage du mur en pierres dans le village est en cours de réalisation en ce moment.

Lecture est faite d'un courrier de l'APAVEN, relatif aux travaux réalisés par des particuliers en dépit de la législation et du règlement du PLU. Les élus en sont conscients et décident de rappeler aux habitants la réglementation en vigueur dans le prochain bulletin. Les travaux non déclarés seront revus à la prochaine commission urbanisme.

Michel ADAMSKI a été embauché en contrat à durée déterminée et à temps partiel pour un mois afin de remplacer Philippe LECOLLAIRE, en arrêt maladie depuis plus de 2 mois, afin de pallier aux urgences techniques. Lucien GOLLE souligne qu'il n'est pas normal que le

conseil municipal « découvre » un employé de plus, qu'il devrait être informé, et que l'employé municipal doit pouvoir réaliser les travaux en attente. Le maire rappelle qu'elle n'a aucune obligation à réunir la commission recrutement pour embaucher un CDD, que c'est un droit du maire en poste, et dans le cas présent, suite aux nécessités, la décision avait été prise lors d'une réunion des adjoints.

Un bilan des travaux réalisés par Mr ADAMSKI sera établi à la fin de son contrat.

Lucien GOLLE, suite à une réunion d'information à la CCVE le 23 novembre dernier, informe les élus que les travaux de rénovation de la déchetterie de Nyons devraient débuter en mars 2011 et se terminer en juin. Des bacs devraient être installés provisoirement aux abords du bâtiment EDF.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 00.

Le prochain conseil municipal est fixé au 10 janvier 2011 à 18h30.